

Veille Agroalimentaire

Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale

N°4 - 29/05/2020



Aux temps du COVID-19

ZOOM : A LA RECHERCHE DE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE PERDUE

La crise sanitaire et les perturbations actuelles du commerce international, en rappelant l'importance de la production nationale pour couvrir les besoins alimentaires de la population, ont conduit certains pays (**Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Nigéria, Tchad, Togo,...**) à afficher et relancer des mesures destinées à réduire leur dépendance aux importations de produits alimentaires en leur substituant des produits qui pourraient être produits localement : céréales et farines locales, maïs, riz, tubercules, oléo-protéagineux, fruits et légumes.

Le **Burkina-Faso** a choisi de soutenir durablement ses filières agroalimentaires par (1) des appuis croissants à la fourniture d'intrants et équipements, (2) la promotion et le développement d'infrastructures numériques dans les territoire ruraux; (3) l'investissement dans des structures de stockage et de conservation des produits agricoles; (4) le renforcement de la surveillance du prix des denrées alimentaires sur les marchés ; (5) l'augmentation de la production nationale de riz au cours de la campagne 2020/2021 (projet «1 million de tonnes de riz au Burkina Faso à l'horizon 2021»).

En **Côte d'Ivoire**, dans le cadre du plan de riposte économique de sortie de crise, des moyens significatifs ont été mis en place pour accroître la productivité de l'ensemble des filières vivrières et pour structurer des relations équilibrées entre les acteurs de la chaîne de valeur (producteurs, transformateurs artisanaux ou industriels, distributeurs et commerçants). Ainsi, le Ministère de l'Agriculture mettra à disposition de la filière Manioc les moyens de consolider un dispositif d'observation des prix par les producteurs et sur les marchés urbains, afin de rendre la formation des prix plus transparente. Par ailleurs, le gouvernement s'était fixé, dès 2019, l'objectif politique d'une autosuffisance en riz à l'horizon 2025 en créant un ministère de la promotion de la riziculture.

Au **Nigéria**, le Président a récemment exhorté les agriculteurs à produire suffisamment pour nourrir tous les habitants, affirmant que le pays n'a "pas d'argent pour importer" de la nourriture. Le pays n'a cependant pas attendu la pandémie pour tenter de stimuler la production nationale agricole, en particulier par la fermeture des frontières terrestres du pays en 2019. Cependant, malgré une production agricole locale en croissance, les importations continuent d'augmenter dans un contexte de stocks très serrés et de croissance rapide de la population. Les mesures rapidement mise en place pour soutenir le secteur agroalimentaire durant la pandémie ont préservé jusqu'à présent les chaînes de production et de distribution : libération de 70 000 tonnes de céréales pour distribution aux ménages pauvres et vulnérables à travers le pays ; distribution de deux mois de rations alimentaires aux plus de 2 millions de déplacés internes dans les états du Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest ; moratoire de remboursement de trois mois au moins pour tous les prêts financés par le gouvernement fédéral émis par la *Bank of Industry*, la *Bank of Agriculture* et la *Nigeria Export Import Bank*. Le Ministère de l'Agriculture estime cependant à 1,2 Md EUR les pertes de revenus dans le secteur agricole au cours de la période de blocage des villes de Lagos et Abuja. Pour accompagner le secteur vers une sécurité alimentaire qui puisse bénéficier au plus grand nombre, outre les programmes déjà existants, le gouvernement fédéral prévoit le recrutement et la formation de 50000 conseillers agricoles supplémentaires dans les deux années qui viennent.

BREVES

Engrais

Les pays ont constitué des stocks de précaution en prévision des perturbations de la chaîne d'approvisionnement due à la pandémie, et ce plus rapidement que les années précédentes. A la mi-mai, le **Burkina Faso**, la **Côte d'Ivoire**, le **Ghana**, le **Mali**, le **Nigéria** et le **Sénégal** avaient importé à eux seuls environ 1,1 million de tonnes (Mt) d'engrais, stockant ainsi 80 % des besoins de la campagne. Les plus petits marchés comme le **Libéria**, le **Niger** et la **Sierra Leone** ont couvert quant à eux moins de la moitié de leurs besoins pour cette campagne.

Burkina Faso

La campagne agricole 2020/21 au Burkina Faso a été officiellement lancée le 22 mai, avec comme objectifs de production : 5,67 Mt de céréales, 1,58 Mt de cultures de rente et 941 000 tonnes d'autres cultures vivrières. Pour accompagner la réalisation de ses objectifs, le gouvernement mettra à disposition des producteurs « à prix fortement subventionnés » près de 40 000 tonnes d'engrais, 14 000 tonnes de semences améliorées, 24 000 litres de pesticides, ainsi que 400 tracteurs, 132 motoculteurs, 4 000 charrues, 200 semoirs et 1020 animaux de trait.

Cameroun

Le Premier Ministre a dévoilé le 30 avril une série de 19 mesures pour assouplir le dispositif de confinement partiel et soutenir l'économie camerounaise, pour un montant total de 114 Mds FCFA. Elles visent avant tout les secteurs les plus impactés, avec notamment l'exonération des taxes communales comme le droit de place sur les marchés « au profit des revendeurs de vivres » qui relève du secteur informel. Cependant, le ciblage de ces mesures reste imprécis sur le sort des PME et des entreprises à l'export. Les financements déjà assurés (231,7 Mds FCFA au total) et ceux susceptibles d'être mobilisés dans un avenir proche (environ 180 Mds FCFA) excèdent ainsi assez nettement le coût des mesures annoncées (172 Mds FCFA au total).

Côte d'Ivoire

La filière Kola fait grise mine, les fermetures de frontière ont freiné l'écoulement du produit dont la durée de conservation est limitée. Des pertes de près de 500 tonnes ont été enregistrées, alors que la Côte d'Ivoire est le 1er producteur et exportateur mondial de noix de Kola avec une production de plus de 260 000 tonnes en 2016, dont 200 000 tonnes exportées surtout sur vers les pays de la sous-région.

Ghana

Le Ministère de l'Agriculture va investir environ 80 M EUR à destination des entreprises de la filière avicole afin d'augmenter de 70% la production locale de poulet, qui atteindrait ainsi presque 100 000 tonnes, alors que la consommation locale est estimée à 238 000 tonnes par an.

Guinée

Le Président a instruit son gouvernement à soutenir les producteurs locaux, et tout particulièrement les filières pomme de terre, ananas et anacarde, alors que les producteurs se plaignaient d'accumuler et de devoir détruire des stocks d'inventés depuis la fermeture des frontières et des difficultés de logistique interne liées à l'état d'urgence sanitaire.

Guinée Equatoriale

Le ministère de l'Agriculture a organisé le transport gratuit des produits frais depuis les exploitations jusqu'aux marchés urbains, sur la partie continentale et insulaire du pays. Concernant les importations, le gouvernement a diminué le minimum fiscal de 3% à 1,5% pour le chiffre d'affaires de toutes les sociétés de distribution alimentaire.

Niger

Le plan déjà existant de soutien aux populations vulnérables a été augmenté à 343 Mds FCFA (contre 186 Mds FCFA initialement), et vise à soutenir 5,6 millions de personnes en période de soudure, grâce à une aide alimentaire d'urgence et des aides financières. La Vente à Prix Modéré sera reconduite avec plus 81000 tonnes de céréales et presque 3000 tonnes de sucre au bénéfice de plus d'un million de personnes. Les opérations de soutien à l'alimentation des nourrissons et des enfants sont maintenues et renforcées par des mesures de sensibilisation d'un montant de 2.1 Mds de FCFA.

République Démocratique du Congo

Dans un communiqué du 20 mai, la ministre de l'économie annonçait des expéditions hebdomadaires de produits vivriers « à des prix abordables et contrôlés », vers des marchés désignés. Les autorités se sont aussi attachées à apporter une réponse au travers de différentes mesures sociales : suppression de la TVA sur les produits de première nécessité, gratuité de l'eau et de l'électricité pendant 3 mois et baisse de 20% du prix des carburants à la pompe. Cependant, le financement de ces mesures n'est pas acquis et la dégradation de la situation économique et monétaire ampute largement les marges de manœuvres déjà très faibles du gouvernement.

Sénégal

Les autorités sénégalaises ont obtenu un prêt de 150 MUSD (Banque Mondial via Association Internationale de Développement) pour accroître les exportations de cultures à haute valeur ajoutée (arachides décortiquées, produits horticoles ...) et stimuler l'élevage laitier tout en réduisant le taux de mortalité des petits ruminants.

Tchad

Afin de renforcer l'autosuffisance alimentaire du pays, le Directeur Général des Douanes a pris la décision d'interdire les exportations des produits céréaliers. Cette interdiction a dans un premier temps été étendue au sésame et à la gomme arabique, pourtant source de devises importante pour le Tchad, qui en est un des principaux producteurs. Un communiqué du 28 mai a ensuite précisé que le sésame et la gomme arabique restent autorisés à l'exportation.

Togo

Depuis le 19 Mai, le Togo oblige ses entreprises à s'approvisionner en volaille produite localement ; toute importation de produits avicoles est désormais conditionnée à une autorisation formellement signée par le Ministre de l'Agriculture. Les services des douanes sont saisis pour veiller à l'application de la mesure.

Erratum : une erreur s'est glissée dans notre précédent numéro, où nous avons attribué au Niger une production de blé couvrant 53,3% de sa consommation. En réalité le Niger produit entre 2 et 3% de sa consommation, selon le Réseau des Chambres d'Agriculture du Niger : (<https://reca-niger.org/spip.php?article1418>)

CORONATABLEAU DU JOUR

-	29/05/2020	Population (M hab)	Nombre de cas détectés	Nombre de cas/M hab	Nombre de morts	Nombre de guérisons
BEN	Bénin	12,0	344	29	3	134
BFA	Burkina Faso	19,5	847	43	53	719
CMR	Cameroun	23,8	5436	228	175	1996
CPV	Cap Vert	0,6	390	709	4	155
COG	Congo	84,1	571	7	19	161
CIV	Côte d'Ivoire	25,0	2641	106	32	1326
GAB	Gabon	2,1	2431	1158	14	668
GMB	Gambie	2,2	25	11	1	19
GHA	Ghana	31,0	7303	236	34	2412
GIN	Guinée	13,3	3553	267	22	1950
GNB	Guinée Bissau	1,7	1195	703	8	42
GNQ	Guinée Equatoriale	1,3	1043	802	12	165
LBR	Libéria	4,5	269	60	27	144
MLI	Mali	18,5	1194	65	72	652
MRT	Mauritanie	4,5	346	77	19	15
NER	Niger	24,0	955	40	64	803
NGA	Nigeria	200,0	8915	45	259	2592
CAF	République Centrafricaine	4,6	755	164	1	23
COD	République Démocratique du Congo	84,0	2833	34	69	400
STP	São Tomé-et-Principe	0,2	458	2290	12	68
SEN	Sénégal	16,3	3348	205	39	1686
SLE	Sierra Leone	7,6	812	107	45	361
TCD	Tchad	15,5	726	47	65	413
TGO	Togo	8,5	422	50	13	197

Manon Brocvielle	Attachée sectorielle SER pour l'Afrique centrale ; Ambassade de France au Cameroun	manon.brocvielle@dgtresor.gouv.fr
Jean-Pierre Chomienne	CAA : Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone ; Ambassade de France en Côte d'Ivoire	jean-pierre.chomienne@dgtresor.gouv.fr
Sonia Darracq	CAA : Bénin, Cameroun, Ghana, Niger, Nigéria, Togo; Ambassade de France au Nigéria	sonia.darracq@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.